

Aménagement urbain et paysager de la rue Armand Calleau

Une attention particulière a été portée à l'organisation de la rue Armand Calleau car les passages et les cohabitations sont nombreuses et l'entrée de bourg délicate particulièrement au niveau de la sécurité routière et piétonnière.

De nombreux travaux de désimperméabilisation, d'aménagements paysagers et de création d'une voie partagée ont été réalisés afin de répondre aux objectifs suivants :

- renaturer des espaces publics de cœur de ville et plus particulièrement la Place des Sports adjacente à la rue Armand Calleau. Cette place a une vocation sociale importante pour la population car elle dessert l'ensemble des équipements sportifs municipaux (3 terrains de football et leurs vestiaires, les 3 terrains de tennis, la salle mutualisée judo et tennis de table, le studio de danse et les équipements sportifs de proximité à destination des jeunes). Elle est également le site d'accès au pôle santé.
- embellir le cadre de vie en améliorant l'accessibilité routière par la mise en œuvre de travaux de voirie améliorés et en hiérarchisant le stationnement très conséquent sur ce site
- sécuriser la voirie en agglomération en limitant la vitesse des automobilistes,
- privilégier la place du piéton et du vélo par la création d'une voie partagée spécifique permettant de relier l'ensemble des artères principales du centre bourg.

À ce titre, par plusieurs de ses caractéristiques, ce projet a été éligible à l'axe 2 du Fonds Vert « adaptation au changement climatique » thématique de la renaturation des villes et des villages.

En effet, ce dispositif encourage les porteurs de projets à redonner de la place à la nature en ville. Aussi, ce projet s'inscrit pleinement dans cette démarche avec la création de stationnements engazonnés et d'aménagements paysagers en lieu et place de matériaux minéraux existants.

Le coût du projet (études et travaux) s'élève à près de 423 000 € TTC.

La commune a bénéficié de plusieurs soutiens institutionnels qui ont permis de pouvoir réaliser ce projet :

- **1 subvention de l'Etat au titre du Fonds Vert : 9 000 €**
- **2 subventions du Département : via le Programme Départemental Logement Accession (P.D.L.A) pour 10 142 € et la redistribution des Amendes de Police sur RD pour 10 780 € soit un total de 20 922 €**
- **1 participation du SyDEV dans le cadre des travaux d'éclairage public à hauteur de 4 572 €**
- **le reste à la charge de la commune s'élève donc au final à la somme de 388 506 €**